

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I. Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Une mise au point à propos de l'incident Nicholson. — III Société d'une messe. — IV Le péché de superstition. — V Un noble souci. — VI Le cher Frère Sigebert. — VII Dons faits aux Soeurs Grises pour l'oeuvre de la crèche, du 14 février au 20 mars 1918. — VIII Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche 31 mars

On annonce:

La fête de Pâques et la fin du temps pour la communion pascale.

La clôture du mois de mars.¹

Dans le diocèse de Valleyfield, le 26e anniversaire de l'élection de Mgr l'évêque (vendredi).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 31 mars

Messe du dimanche de PAQUES, double de 1e cl. avec octave privil.; depuis ce jour jusqu'à la Trinité on remplace l'Asperges me par le *Vidi aquam*; préf. de Pâques. — Aux vêpres, ant. finale *Regina coeli* (toujours debout), jusqu'au dimanche de la Trinité.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 7 avril

Tous les titulaires dont l'office tombe du 18 février au 27 avril, n'auront leur solennité que le IVe dimanche après Pâques, le IIe et le IIIe dimanche étant occupés par les solennités de l'Annonciation et de saint Joseph. J. S.

¹ Indulgences: 1o 300 jours chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font pendant ce mois quelque exercice de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur de saint Joseph; — 2o indulgence plénière au jour de leur choix, en ce mois ou l'un des huit jours suivants, pour ceux qui auront accompli, pendant un mois, ces pieux exercices, moyennant confession, communion et prière aux intentions du Souverain Pontife.